



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E110719

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2024

ÉDITÉ LE 03/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/01/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT 383516523

Siret : 383 516 523 00032

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4400220

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10279262904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10279262904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : MENUISERIE HOCQUET

5 LOTISSEMENT L'ESPRIT
52100 SAINT DIZIER

Téléphone : 03 25 55 52 41

Portable : 06 81 16 82 32

Fax : 03 25 55 01 97

Site Internet : www.hocquet-menuiserie.fr

E-mail : menuiserie.hocquet@hotmail.fr

Responsabilité légale :

GALICHER AURELIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/09/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/09/2020
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	15/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.